

# *Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'école Napoléon-Bourassa*

N° de la résolution  
ou annotation

CÉ # 19-20-030

**PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE des Hautes-Rivières  
ÉCOLE Napoléon-Bourassa (047)**

**Procès-verbal de la quatrième séance ordinaire du Conseil d'établissement tenu le  
3 février 2020 à 18h30, à l'école Napoléon-Bourassa pour l'année scolaire 2019-2020.**

## **ÉTAIENT PRÉSENTS**

Mme Isabel Larocque, parent et présidente  
M. Stéphane Charbonneau, parent  
Mme Marie-Hélène Courchesne, parent  
M. Marc Rancourt, parent  
M. Ludovic Paré, parent  
Mme Sonia Corriveau-Millier, parent  
Mme Valérie Luneau, enseignante  
Mme Annaïk Lozeau, enseignante  
Mme Anick Gagnon, enseignante/substitut  
Mme Chantal Laliberté, enseignante  
Mme Lynda Couture, représentante du personnel du service de garde  
Mme Julie Péloquin, soutien-T.E.S.  
Mme Yolaine Robert, éducatrice au SDG/substitut

## **PARTICIPAIT ÉGALEMENT**

M. Gino Jean, directeur

## **ÉTAI(EN)T ABSENT(S)**

Mme Marie-Josée Desmarais, enseignante  
Mme Lynda Couture, représentante du personnel du service de garde  
M. Pierre Boudreau, commissaire  
Mme Émilie Lanteigne, membre de la communauté

## **1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DE QUORUM**

La présidente, Mme Isabel Larocque, accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance à 18h30.

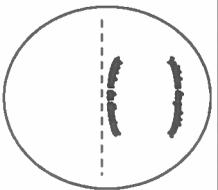
## **2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

L'ordre du jour est lu par Mme Isabel Larocque. Une modification est demandée à l'ordre du jour. Inverser les points 5.1 et 5.2.

➤ Il est proposé par Mme Marie-Hélène Courchesne et résolu :

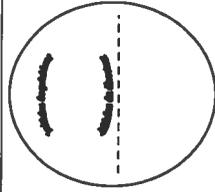
QUE l'ordre du jour de la séance soit adopté tel que déposé avec la modification du point 5.1 et 5.2 inversée.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.**



*Procès-verbal*  
**du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**  
*de l'école Napoléon-Bourassa*

N° de la résolution ou annotation		
CÉ # 19-20-031	<p><b>3. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 16 DÉCEMBRE 2019</b></p> <p>Mme Isabel Larocque présente aux membres le procès-verbal du 16 décembre 2019.</p> <p>➤ Il est proposé par Mme Chantal Laliberté, et résolu :</p> <p>QUE le procès-verbal de la séance du Conseil d'établissement du 16 décembre 2019 soit adopté tel que déposé avec les modifications suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Point 6.2 : en remplaçant adoptée par approuvée ;</li><li>• Point 8.1 : en ajoutant : Le CÉ est en accord de reprendre la compagnie de photo «La boîte blanche» ;</li><li>• Point 17 : en ajoutant : réunion.</li></ul> <p><b>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.</b></p>	
CÉ # 19-20-032	<p><b>4. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC</b></p> <p>Rien à signaler.</p> <p><b>5. PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉCOLE NAPOLÉON-BOURASSA ET PLAN D'ACTION</b></p> <p><b>5.1 Modification et approbation des changements mineurs au projet éducatif 2019-2020</b></p> <p>M. Jean présente au Conseil le document de projet éducatif 2019-2020 avec les modifications demandées.</p> <p>➤ Il est proposé par Mme Valérie Luneau, et résolu :</p> <p>QUE le projet éducatif 2019-2020 soit adopté tel que présenté avec les modifications apportées.</p> <p><b>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.</b></p>	
CÉ # 19-20-033	<p><b>5.2 Approbation du plan d'action 2019-2020 en lien avec le projet éducatif de l'école</b></p> <p>M. Jean présente le plan d'action 2019-2020 en lien avec le projet éducatif de l'école Napoléon-Bourassa.</p> <p>➤ Il est proposé par Mme Marie-Hélène Courchesne, et résolu :</p> <p>QUE le plan d'action 2019-2020 soit adopté tel que présenté</p> <p><b>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.</b></p>	



## *Procès-verbal* **du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT** *de l'école Napoléon-Bourassa*

N° de la résolution  
ou annotation

### **6. RESSOURCES FINANCIÈRES**

#### **6.1 Utilisation du fonds à destination spéciale (ressortir des idées et déterminer une liste de propositions à soumettre aux enseignants).**

Les membres du conseil d'établissement ont ressorti des idées (tempête d'idées) pour l'utilisation du surplus du fonds à destination spéciale.

- Corridors et murs actifs ;
- Espace ombragé ;
- Banc de jeux extérieurs (selon des zones dans la cour) ;
- Affichage des valeurs de l'école ;
- Affichage dans les escaliers de certains apprentissages (ex. : tables de multiplication, les verbes...)

Ces idées seront acheminées aux enseignants lors d'une rencontre statutaire.

### **7. RESSOURCES ÉDUCATIVES**

CÉ # 19-20-034

#### **7.1 Consultation sur les modifications proposées en lien avec la politique de répartition des ressources (RFP-03) (adoption des recommandations du conseil d'établissement) ;**

Le directeur fait la présentation d'un PowerPoint aux membres du Conseil d'établissement concernant la politique RFP-03.

- Il est proposé par Mme Julie Péloquin et résolu :

QUE la politique de répartition des ressources (RFP-03) soit accordée comme présentée.

**ACCORDÉE À L'UNANIMITÉ.**

CÉ # 19-20-035

#### **7.2 Activités et sorties connues jusqu'à présent (approbation art. 87)**

M. Jean informe le comité de la présentation d'une pièce de théâtre sur l'intimidation intitulée « C'est non ». Elle aura lieu le 17 avril 2020 et sera payée par le fond à destination spéciale.

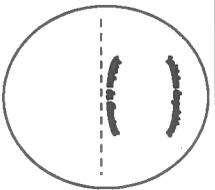
- Il est proposé par M. Ludovic Paré et résolu :

QUE la pièce de théâtre sur l'intimidation « C'est non » soit adoptée tel que discuté,

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

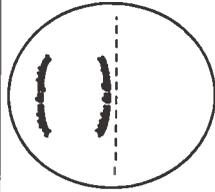
#### **7.3 Inscription et réinscription pour l'année scolaire 2020-2021.**

M. Jean informe les membres que la période d'inscription 2020-2021 aura lieu dans la semaine du 17 au 23 février 2020. Les parents seront sollicités à faire l'inscription de leur (s) enfant (s) par le portail-parent (site internet). Le mercredi 19 février, l'école sera ouverte jusqu'à 18h00 pour faciliter les parents au travail à venir inscrire leur enfant à la maternelle.



*Procès-verbal*  
**du CONSEIL D'ÉTABLISSMENT**  
*de l'école Napoléon-Bourassa*

N° de la résolution ou annotation	
	<p><b>7.4 Utilisation du montant de réserve pour les absences en lien avec les mesures dédiées de l'école Napoléon-Bourassa.</b></p> <p>M. Jean explique que le montant de réserve lié à la mesure 15025 sera utilisé par la commission scolaire pour payer l'absentéisme. L'école ne peut pas utiliser cette somme (6 317\$) pour l'ajout de service à l'élève.</p>
CÉ # 19-20-036	<p><b>8. VIE SCOLAIRE</b></p> <p><b>8.1 Semaine du français et activité de Bazar du livre.</b></p> <p>M. Jean présente au CÉ les activités qui auront lieu lors de la semaine du français et propose un Bazar du livre.</p> <p>➤ Il est proposé par M. Marc Rancourt et résolu :</p> <p>QUE le Bazar du livre proposé dans la semaine du français ainsi que les activités soient adoptés tels que discutés.</p> <p><b>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.</b></p>
	<p><b>9. MOT DU COMMISSAIRE</b></p> <p>Rien à signaler. Il était absent.</p>
	<p><b>10. MOT DE LA REPRÉSENTANTE DE LA COMMUNAUTÉ</b></p> <p>Rien à signaler. Elle était absente.</p>
	<p><b>11. MOT DE LA REPRÉSENTANTE AU COMITÉ DE PARENTS</b></p> <p>Mme Corriveau-Millier a informé le CÉ que lors de la rencontre du comité de parents, la discussion portait sur la RFP-03 et de la présentation du nouveau rôle des commissions scolaires qui deviendront en juin 2020 des centres de services.</p>
	<p><b>12. MOT DE LA REPRÉSENTANTE DES ENSEIGNANTES/ENSEIGNANTS</b></p> <p>La représentante des enseignants informe le conseil qu'il y aura des activités à l'école.</p> <ol style="list-style-type: none"><li>1. Vernissage le 30 janvier</li><li>2. Activités sport : enseignants contre les élèves</li></ol>
	<p><b>13. MOT DE LA REPRÉSENTANTE DU SERVICE DE GARDE</b></p> <p>Mme Yolaine Robert informe les membres des points suivants :</p> <ol style="list-style-type: none"><li>1. Vente de calendriers (lapin)</li><li>2. Défi chin-chin qui est d'encourager les enfants à boire de l'eau.</li></ol>



**Procès-verbal**  
**du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**  
**de l'école Napoléon-Bourassa**

N° de la résolution  
ou annotation

**14. CORRESPONDANCE REÇUE**

Rien à signaler.

**15. AUTRES SUJETS D'INFORMATION**

M. Jean discute d'un changement d'horaire qui pourrait avoir lieu l'année 2020-2021. L'équipe-école discute de la récréation en après-midi. Elle aurait lieu à 15h05 en fin de cours et le départ des autobus se ferait à 15h15. Le point sera dans l'ordre du jour de mars ou avril.

**16. VARIA**

Rien à signaler.

**17. DATE ET HEURE DE LA PROCHAINE RÉUNION**

Mme Larocque rappelle la date de la prochaine réunion. La réunion se tiendra le 23 mars 2020 à 18h30.

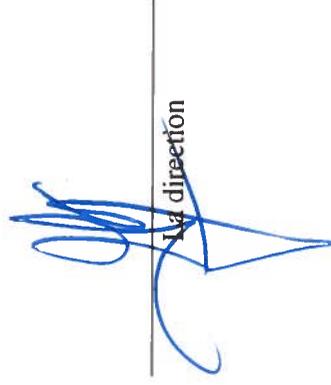
**18. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par Mme Sonia Corriveau-Millier, et résolu :

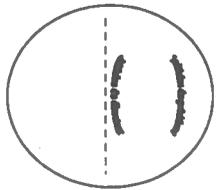
QUE la séance soit levée à 20h57

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

  
\_\_\_\_\_  
La présidente

  
\_\_\_\_\_  
La direction

CÉ # 19-20-037



*Procès-verbal*  
**du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**  
*de l'école Napoléon-Bourassa*

--	--	--